



Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 24 juin 2020

sous la Présidence de Monsieur Robin Carnello

Préavis N° 07-2020 Rapport de gestion année 2019
Préavis N° 08-2020 Comptes 2019

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 07-2020 du 8 avril 2020,
vu le rapport de la Commission de gestion et ses conclusions
vu le préavis municipal N° 08-2020 du 29 avril 2020,
vu le préavis de la Commission des finances et ses conclusions
décide

- d'accepter les conclusions de la Commission de gestion qui sont les suivantes :

1. d'approuver la gestion de l'exercice 2019 ;
2. de donner décharge aux organes responsables ;

- d'accepter les conclusions de la Commission des finances qui sont les suivantes :

1. d'approuver les comptes 2019 et de donner décharge aux organes responsables ;
2. d'approuver les comptes 2019 de la Commission intercommunale de la STEP de Lausanne.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président



Robin CARNELLO



Le secrétaire



Bernard MONTAVON

Pully, le 31 août 2020